

Communiqué de Presse

La mobilisation a payé: la convention entre Sciences Po et le lycée Raoul-Follereau est prolongée jusqu'en 2027

Fabien Bazin, président du Conseil départemental.

« Dans un courrier du 11 juillet, Jean Bassères, administrateur provisoire de Sciences Po Paris, m'informe que « le conventionnement avec le lycée Raoul-Follereau de Nevers va se poursuivre jusqu'en 2027 ». En janvier dernier, j'avais rencontré Mathieu Vicherat, alors directeur de Sciences Po, pour m'élever contre la décision unilatérale de mettre un terme, dès la fin de l'année scolaire 2023-2024, à ce conventionnement qui permettait depuis des années à de jeunes Nivernais d'accéder à cette prestigieuse école. La direction de Sciences Po avait alors accepté de prolonger la convention jusqu'en 2025.

J'avais à nouveau rencontré Jean Bassères, en juin dernier. Mon intervention a été entendue. L'administrateur provisoire le confirme dans son courrier : « Le cas de ce lycée urbain accueillant une majorité d'élèves issus de territoires ruraux a montré que le critère de ruralité adopté en 2021 restait perfectible. Aussi, sensibles aux arguments que vous avez exposés, et conformément à notre volonté de nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue, nous avons travaillé au perfectionnement du critère de ruralité (...). J'ai le plaisir de vous annoncer que le Conseil de l'institut du 2 juillet dernier a voté le renforcement du critère de ruralité, ce qui permet aux lycées actuellement en période transitoire et répondant à ce nouveau critère de pouvoir rester dans le dispositif Convention éducation prioritaire (CEP), sans rupture dans l'accompagnement des élèves. »

Donner aux jeunes Nivernais la possibilité de mener les études supérieures auxquelles ils aspirent, d'avoir les mêmes droits, les mêmes chances, les mêmes rêves que les jeunes des grandes villes, tel est le combat qui nous anime, au sein de la majorité départementale.

Cette bataille remportée est une avancée majeure, mais elle n'est pas une fin en soi. Qu'il s'agisse d'éducation, de santé, de logement, de qualité de vie, du quotidien et du futur, l'égalité des chances est un défi au long cours qu'il nous appartient de relever. Les Nivernais nous le demandent tous les jours. L'attente est forte, le droit de la décevoir est inexistant. »

Contact:

Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

